

## FICHE D'INSCRIPTION Saison sportive 2013-2014 <u>Groupe Compétition Maîtres</u>

cholet		NOUVI	ELLE ADRESION L	J KENOUVELLEWENI L	_
			2013 – 2014 : (Réservé CAC)	☐ Groupe 2012-2013 :	
		CARTE G	SLISSEO RECUPEREE L	☐ Ancien(ne) adhérent(e) autre club FFN	
NOM et PRENOM de l'adhérent :					
Né(e) le : Sexe : □ F □ M					
Pour les mineurs, NOM et PRENOM du responsable légal :  Adresse :					
Code Postal : Ville :					
E-mail 1 :					
Féléphone fixe 1 : Portable 1 :					
Profession : Société :					
Souhaite une attestation de paiement : 🗆 Oui 🔝 Non					
TARIFS			Pièces à fournir		Réservé CAC
① 1 <sup>er</sup> adhérent	<u>c</u>	<u>Carte</u> CEZAM * 195 €	• Le règlement (en <u>1, 2 ou 3 chèques</u> , datés du jour de l'inscription, établis à l'ordre de "CAC Natation"; possibilité de paiement par chèques ANCV,		
2 <sup>ème</sup> adhérent	<b>□</b> 185 € <b>□</b>	<b>□</b> 180 €		l <u>le)</u> à l'ordre de "CAC Natation" pour la tter, envoyés en avril/mai, le chèque s).	
3 <sup>ème</sup> adhérent	<b>□</b> 170€ <b>□</b>	<b>□</b> 165 €	Un certificat médical postérie l'aptitude à la natation et à la con	eur au 16 juin 2013, attestant de mpétition.	
4 <sup>ème</sup> adhérent et +	<b>□</b> 155 € <b>□</b>	<b>□</b> 150 €		abre par famille, à votre adresse).	
Educateur ou Membre du bureau	<b>□</b> 75€		* carte CEZAM individuelle au nom du nageur ou familiale, joindre une photocopie au dossier		
D Les nageurs inscrits en ENF, Water Polo ou Nat. Synchronisée ne sont pas considérés comme adhérents à la section Natation Sportive					
Je déclare adhérer / faire adhérer mon enfant (1), avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur et es informations mentionnées en page 2 de cette fiche d'inscription (seule la page 1 est à redonner à l'inscription).					
Fait à <u>Signature :</u>					
TOUT DOSSIER INCOMPLET LORS DE L'INSCRIPTION SERA REFUSE – TOUT RENOUVELLEMENT EFFECTUE APRES LE 30 SEPTEMBRE ENTRAINE UNE MAJORATION DE L'ADHESION DE 30,00 € .					
PAIEMENT Nom,			prénom du payeur (si différent de l'adhér	rent):	

Nom et prénom de l'adhérent :

Chèque N°1, ...... € , n° :.....

Chèque N°2, ...... € , n° :.....

C Aquatique Choletais - Section natation sportive

Banque:

- 60 Avenue Anatole Manceau 49300 CHOLET
- T 16 86 77 08 51 cacholet.natation@wanadoo.fr www.choletnatation.com

Coupon Sport : ..... €



Chèque N°3, , ...... € , n° :.....

Pass Sports : ..... €

Chèque tombola, 10 €

Chèques ANCV : ..... €



## FICHE D'INSCRIPTION Saison sportive 2013-2014 **Groupe Compétition Maîtres**

Renouvellement : La carte d'accès GlisséO devra être remise lors de la réinscription, en même temps que le dossier. Une fois réinitialisée par GlisséO pour la saison 2013-2014, la carte sera envoyée par courrier. Tout renouvellement effectué après le 30 Septembre entraîne une majoration de la cotisation de 30,00 €.

<u>Nouvelle adhésion</u>: La carte d'accès GlisséO est nominative, elle sera envoyée par courrier dès qu'elle aura été réalisée par GlisséO. Son coût de réalisation (3 €) est inclus dans la cotisation. La carte devra être remise en fin de saison en cas de renouvellement d'adhésion pour être réinitialisée pour la saison suivante.

En cas de carte défectueuse, elle sera remplacée sans frais par GlisséO. Pour toute carte perdue ou cassée, le coût de la nouvelle carte sera de 3 €. Dans les deux cas, la nouvelle carte est à demander directement à l'accueil de GlisséO, sans passer par le club.

- > Les cotisations ne sont pas remboursables après le 30 septembre, sauf en cas de problème médical dûment justifié par un certificat du médecin, entraînant l'arrêt total et définitif, ou en cas de force majeur justifié. Le remboursement se fera au prorata de la période restant à courir, après déduction de frais de dossier et du montant de la licence versé à la FFN, tout mois commencé étant dû.
- > La carte d'accès GlisséO est strictement personnelle et ne donne accès qu'aux créneaux d'entrainement de l'adhérent.
- > Les cours ne sont pas assurés pendant les jours fériés et les fermetures exceptionnelles de la piscine sauf cas particulier .
- > Le port de la tenue du club (bonnet, tee-shirt) est obligatoire pour les compétitions. Le port du tee-shirt est obligatoire sur les podiums.
- > La participation aux interclubs est obligatoire. Les nageurs désignés seront prévenus en début de saison et ne pourront s'y abstenir sous peine de sanction financière sauf justification par un certificat médical.
- > Des casiers sont à votre disposition dans les vestiaires, en conséquence la responsabilité du Club Aquatique Choletais ne saurait être engagée en cas de vol, dégradation ou perte d'effets personnels.
- > La Mutuelle des Sportifs propose une assurance complémentaire dont vous trouverez toutes les informations sur le site internet de la Fédération : www.ffnatation.org (recherche : mutuelle des sportifs).
- ➤ Les informations nominatives recueillies sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Tous les adhérents, ainsi que leur représentant légal s'ils sont mineurs, disposent en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification aux données les concernant. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à CAC Natation GlisséO Avenue A. Manceau 49300 Cholet ou à cacholet.natation@wanadoo.fr.
- > Je donne mon consentement à la reproduction et à la diffusion de mon image / de l'image de mon enfant sur tout document relatif au club (y compris le site Internet). Toute demande de rectification ou d'opposition doit être adressée à CAC Natation GlisséO Avenue A. Manceau 49300 Cholet ou à cacholet.natation@wanadoo.fr.
- > Je m'engage à respecter le règlement intérieur du club (consultable sur http://choletnatation.com) et de la piscine GlisséO (consultable à l'accueil de la piscine).

DOSSIER COMPLET <u>A REMETTRE A GLISSEO</u> (en haut des tribunes), MERCREDI 26 JUIN, de 17h00 à 19h, VENDREDI 28 JUIN, de 18h00 à 20h00, SAMEDI 29 JUIN, de 10h à 13h,

## REPRISE DES ENTRAINEMENTS A PARTIR DE SEPTEMBRE 2013

## HORAIRES DES ENTRAINEMENTS

LUNDI 12h00-13h45

MARDI 12h00-13h45 et 20h00-22h00

MERCREDI 11h45-13h30 et 18h45-20h30

JEUDI 12h00-13h45 et 19h00-21h00

VENDREDI 12h00-13h45

SAMEDI 10h00-12h00

Club Aquatique Choletais - Section natation sportive GlisséO - Avenue Anatole Manceau - 49300 CHOLET

